

« 3 questions à » **Sandrine Sarroche, avocate devenue humoriste**

Après son premier one man show « JE suis Ségolène » en 2007, Sandrine Sarroche a joué son deuxième spectacle « Nos amis les pipoles » pendant 9 mois au Théâtre le Temple en 2009 et termine actuellement l'écriture de son 3^{ème} seule en scène. Cette humoriste est bien connue du cercle des avocats parisiens...

Titulaire du CAPA, ancienne salariée de la CNIL, elle a participé 5 années durant à la revue de l'UJA qu'elle a dirigée en 1999, ainsi qu'à plusieurs conférences Berryer.

1. Christiane Féral-Schuhl : Pourquoi et comment prend-on la décision de quitter la profession d'avocate pour devenir comédienne ?

Sandrine Sarroche : Mes nombreuses participations à la revue de l'UJA ou aux Conférences Berryer m'ont permis de me rendre compte que j'étais beaucoup plus à l'aise sur les planches que face au Parquet ! Bien sûr ce n'était pas une décision facile à prendre parce qu'il fallait tout recommencer à zéro, mais j'ai la chance d'avoir été soutenue et encouragée, notamment par mon mari, avocat, qui m'a permis matériellement de franchir le pas. Comme le disait si justement Coluche « ce n'est pas difficile d'être comédien, ce qui est difficile c'est d'être débutant ».

2. Christiane Féral-Schuhl : Quelles similitudes et différences majeures percevez-vous entre « l'avocat » et le « comédien » ?

Sandrine Sarroche : Naturellement, les nécessaires qualités oratoires sont communes à l'avocat plaquant et au comédien. Ils connaissent aussi les montées de stress et le fait de n'être jamais aussi bons que devant un public.

Tel un artiste, il me semble qu'un avocat se doit d'être créatif et récréatif. L'humour et l'émotion sont des armes redoutables, que savent d'ailleurs très bien manier les grands plaideurs.

Pour autant, l'image de l'avocat bon comédien est pour moi une image d'Épinal. Plaquer et jouer sont deux choses bien distinctes. Il suffit pour s'en convaincre de voir les comédiens des diverses séries jouer des rôles d'avocats. Ils sont rarement aussi convaincants que les vrais !

3. Christiane Féral-Schuhl : Quel regard portez-vous sur la profession, l'ayant vécu de l'intérieur puis l'observant maintenant de l'extérieur ?

Sandrine Sarroche : J'aime beaucoup cette profession, que je trouve belle, noble, fascinante, essentielle et que je compare souvent à la médecine. Ce n'est pas pour rien qu'elle exerce toujours cette fascination dans l'inconscient collectif et qu'autant de jeunes continuent de la choisir.

Cette profession m'a appris le courage, l'humilité et la rigueur. Il me semble que ma formation de juriste m'aide au quotidien dans l'écriture de mes textes. L'humour est un travail de précision.

Par ailleurs, pour l'écriture de mon nouveau spectacle, je me sers de beaucoup d'anecdotes observées chez mes nombreux mes ami(e)s avocats qui jonglent entre leur vie professionnelle parisienne trépidante et leur vie de famille, qui ne l'est pas moins !

Il me semble qu'en devenant humoriste, j'ai réuni mes deux inclinaisons principales : le rire, c'est la meilleure des défenses !